

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 21 Septembre

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 22 Septembre

LISTE COMPLÈTE DES CANDIDATS

Cahors

1^{re} Circonscription

M. TALOU, avoué, candidat républicain.
M. MURAT, député sortant, cons. révis.

2^e Circonscription

M. E. REY, candidat républicain.
M. VALON, député sortant, cons. révis.

Figeac

M. VIVÁL, avoué, candidat républicain.
M. ROZIÈRES, ancien député, répub. révis.

Gourdon

M. LACHIEZE, avocat, candidat répub.
M. DUFOUR, député sortant, révis.

Nous n'avons rien à ajouter au programme républicain libéral que nous avons donné dans notre dernier numéro, et nous avons confiance qu'il sera compris de tous ceux qui ont souci de l'avenir du Pays.

Notre conviction est que tous les hommes sages, qu'elles que soient leurs préférences personnelles, finiront par se grouper, sur le terrain constitutionnel, pour former, non une coterie gouvernementale, mais un gouvernement ouvert à tous et protégeant tous ses intérêts moraux et matériels.

Pour cela, il faut envoyer à la Chambre des hommes qui aient, avec le sentiment de leur devoir patriotique, l'intelligence de comprendre leur rôle réparateur, l'âme assez haut placée pour ne jamais donner prise à la haine et à la mesquine passion.

Nous nous méfions des candidats qui ont toujours la promesse à la bouche ; nous méprisons absolument ceux qui croient, par intimidation et la menace, conquérir les suffrages de leurs concitoyens.

C'est par la persuasion et l'estime réciproque que les liens entre candidats et électeurs se resserrent et non par le charlatanisme et les démonstrations bruyantes.

Ce ne sont pas les adulateurs quand même des hommes au pouvoir qui font les députés les plus utiles, ce sont ceux qui votent avec indépendance et qui ont l'énergie de s'opposer aux mesures arbitraires.

Dans la liste des candidats qui briguent vos suffrages, vous saurez, Electeurs du Lot, distinguer ceux dont le caractère et la rigueur des principes vous répondent de leur conduite au sein du parlement.

* *

Le Journal idéal

La période électorale nous a réservé le spectacle des polémiques de pugilat ; nous assistons quotidiennement à des parties de chausson entre les journaux de groupes extrêmes. Il n'y a plus d'opinions, mais des rages ; le désaccord sur la moindre nuance est le départ d'effroyables colères. Il n'y a plus de littérature politique ; la langue argotique et l'idiome des prisons l'ont remplacée. Ce journalisme eut révolté les écrivains des anciennes grandes feuilles. Voici, d'après Lamartine, les qualités du journal idéal :

« Ce journal a assez de raison pour convenir aux hommes sérieux, assez de témérité pour plaire aux hommes légers, assez d'excentricité pour plaire aux aventureux. Son inspirateur est un homme qui a caché longtemps son esprit pénétrant sous le goût et sous l'aptitude des choses légères ; *magister elegantiarum*, comme on disait à Rome ; un *Atticus* parisien, un *Saint Evremond* de la bourgeoisie ; puis qui, tout à coup, s'est mis à jouer avec la politique comme on joue avec des dés sur un tapis vert, et qui s'est trouvé à ce jeu aussi adroit, aussi habile et aussi heureux qu'à tout autre ; puis qui a ramassé une plume et a écrit aussi bien et mieux qu'un autre, en chiffonnant le papier et en badinant avec ses lecteurs.

« Cet homme de tête a groupé autour de lui plusieurs écrivains de talent exercé, d'audace mesurée et quelquefois de paradoxe intrépide, pour étudier très savamment les affaires, manier les opinions et distraire l'ennui, cet ennemi commun de tous les partis.

« C'est un clan d'hommes d'esprit accoudés à un balcon du boulevard ou dans la rue de Rivoli, et regardant passer la révolution, les hommes et les choses avec un sourire d'amateur et une lorgnette d'opéra. »

INFORMATIONS

Les probabilités du scrutin

On lit dans la *Correspondance républicaine* :

La grande majorité de la future Chambre sera républicaine, parce que la grande majorité des électeurs a assez de bon sens pour comprendre de quel côté sont ses intérêts.

L'*Autorité* ne compte pas sur plus de 350 résultats définitifs acquis au premier tour de scrutin.

La *Presse* calcule que le premier tour du scrutin donnera 225 conservateurs ou révisionnistes et 130 parlementaires ou républicains élus.

La journée de dimanche

Le conseil des ministres, qui se a tenu samedi, arrêtera les moyens d'empêcher toute manifestation boulangiste, dimanche.

Une surveillance active sera exercée aux portes de Paris pour empêcher Boulanger d'entrer.

De nouveaux agents sont expédiés à Londres avec la consigne de ne pas perdre de vue le général Boulanger, et, au cas où il s'embarquerait, de faire la traversée avec lui.

La loi sur les candidatures

M. Vomécourt, candidat à St-Dié, vient, en application de la loi sur les candidatures multiples, d'être condamné à 10,000 fr. d'amende pour avoir fait apposer ses affiches avant d'avoir fait sa déclaration.

Deux de ses agents, qui surveillaient l'affichage, ont été condamnés à 1,000 et à 3,000 fr. d'amende.

Au cirque Fernando

Paris, 19 septembre.

La réunion du cirque Fernando, organisée par M. Thiébaud, n'a été, comme il fallait s'y attendre qu'un long vacarme. Cependant, à deux heures et demie, il y avait à peine cinq cents personnes dans la salle, mais les boulangistes et antiboulangistes étaient à peu près en nombre égal, et, avec les nouvelles mœurs électorales, la discussion a été impossible.

Quand M. Thiébaud a fait son entrée, escorté d'une dizaine d'amis, les cris : « A bas les vendus, les renégats ! » ont éclaté. Les sifflets à rouletté, ont fait rage. Les camelots boulangistes ont lancé dans la salle, à des milliers d'exemplaires, les bulletins suivants :

« Thiébaud, vendu et renégat, est payé par Constans. »

« Thiébaud, conspiré par le Comité national, conspiré par les impérialistes, conspiré par le comte de Paris, est un renégat. »

M. Thiébaud, impassible sous cette pluie d'injures, se tient les bras croisés et la tête nue sur le devant de l'estrade ; il ne se départit pas de son calme pendant deux heures, et cependant les boulangistes, furieux, exaspérés, le menacent du poing, lui jettent à la tête des boulettes de papier, lui chantent sous le nez : « Saucisson ! saucisson ! Combien Constans t'a-t-il payé ! » et autres amabilités de ce genre. Le président du Comité anti boulangiste du dix-huitième arrondissement, le citoyen Hutin, essaie de former le bureau : il ne peut y parvenir. Après avoir cassé deux ou trois cannes sur la table pour obtenir le silence, il y renonce et le vacarme continue sans un moment de répit.

Un rédacteur de la *Bataille* M. Gegout, tente une diversion en s'emparant d'une tribune qui fait face à celle où se tient M. Thiébaud. D'une voix de tonnerre, il se déclare antiboulangiste et anti-gouvernemental, mais on ne le laisse pas achever, et on l'arrache assez violemment de la tribune.

Pendant ce temps, des rixes éclatent dans plusieurs coins de la salle. Le spectacle de cette bande de voyous est absolument odieux.

Après avoir de nouveau tenté de parler, M. Thiébaud est obligé de quitter la place. Un escouade d'agents arrive alors et fait évacuer la salle.

Deux arrestations ont été opérées aux abords du cirque.

Le spectre de Boulanger

On lit dans le *Matin* :

Le bruit a couru samedi, comme on sait, que le général Boulanger avait quitté Londres pour Jersey. Ce bruit a été immédiatement démenti par les journaux boulangistes. Or, d'après des renseignements qui nous sont donnés, la rumeur n'était point sans fondement, et si la nouvelle du départ de M. Boulanger pour Jersey ne se vérifie pas, c'est parce qu'elle a été lancée prématurément. On assure que cette excursion était bien secrètement projetée par le général, qui espérait ainsi, en se rapprochant des côtes de France, faire croire à son retour avant les élections, et

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

I

— Il dort. L'affaire est dans le sac. Allons rejoindre mes garçons.

Joël, lui au si avait l'oreille au guet. Aussitôt que la matrone se fut éloignée, il se releva prestement. Ces mouvements n'avaient plus rien de pénible et d'incertain, et, dans toute sa personne, il n'existait plus aucun vestige de son ivresse si habituelle.

Il n'avait pas besoin d'être sorcier pour deviner que son oncle voulait à sa bourse et à sa vie. Aussi recula-t-il avec un soin minutieux l'amorce de ses pistolets et rendit-il à son épée le jeu qu'elle devait trouver dans le fourreau. Après quoi, se rappelant la recommandation de Bistoquet, il s'en fut doucement entre-bâiller sa porte.

Une demi-heure s'écoula. Puis un pas furtif fit un bruit dans le corridor. Puis encore, le *famulus* se glissa avec précaution dans la chambre. Le pauvre diable était livide de peur. Il s'affaissa, comme un linges mouillé, sur une chaise.

— Ah ! monsieur Joël, gémit-il, dans quel antre vous me retrouvez !... Moi, un adolescent de mœurs si pacifiques !... L'amant des rimes qui se becquettent, au bout des vers, comme des colombes !...

— Notre héros se tint debout en face de lui.

— A présent, vas-tu m'expliquer ?...

— Tout ce que vous voudrez... Nous avons une heure devant nous... Les fauves sont en train de prendre leur pâture, — et d'enivrer votre laquais...

— Ah !...

— Oui : le vin du pays est leur complice. Il n'a pas son pareil pour étourdir les gens qui n'en ont pas l'habitude... Vous, monsieur Joël, c'est différent : vous avez une tête à défier les crues les plus traîtres du monde. Je vous avais vu à l'œuvre, là bas, chez mon ancien patron, où vous jaugez, à chaque repas une demi-douzaine de bouteilles... Aussi vous ai-je laissé boire.

— Il est certain que je ne m'en porte pas plus mal... Mais au plus pressé : où sommes-nous ?

— Chez d'estimables villageois dont c'est la spécialité d'assassiner et de détrousser les voyageurs. Ils commencent par les griser... Puis, lorsque les infortunés goûtent les douceurs du sommeil, vif ! vif ! un coup de marteau sur le crâne, un coup de couteau dans la poitrine, un coup de fourche à travers le corps...

— Et combien sont-ils pour parfaire cette abominable besogne ?

— La mère et les fils : trois jumeaux. De grands diables aux cheveux roux qu'on croirait coiffés de

toutes les flammes et de toutes les braises de l'enfer. Mais la vieille est la plus terrible : une femelle qui vaut trois mâles !

— Le Breton haussa les épaules avec mépris.

— Pourquoi ne m'as-tu pas averti tout d' suite. Avec Est-ban, mon valet, nous étions trois, nous aussi... Chacun le sien : je me serais chargé de la mère par-dessus le marché !

— Le *famulus* hocha la tête :

— D'abord, vous n'êtes que deux. Il ne faut pas me compter. Je suis trop homme de plume pour être homme d'épée... Ensuite, vous n'êtes même qu'un... Vu que l'on avait enfermé votre Est-ban dans l'écurie...

— Mais enfin, mon pauvre garçon, comment es-tu venu échouer de Paris dans ce repaire ?...

— Ah ! voilà. C'est tout un poème. Figurez-vous pour commencer, qu'il y a un mois, le patron a fermé la boutique...

— Maître Bonaventure Bonlarron ?

— Oui, pour reprendre du service et s'en aller à l'armée de la guerre, en compagnie de votre ami Petit-Roland, qui est devenu, à ce qu'il paraît quelque chose dans les bouches à feu de Sa Majesté...

— Est-il possible ?...

— A preuve qu'ils m'ont offert de m'emmenner avec eux. Mais mes principes s'y opposaient... Et puis, à ne vous rien celer, j'étais fort épris de la Bourguignotte...

Qu'est-ce que c'était que cela la Bourguignotte !

— La fille d'évêque de l'apothicaire d'en face. Vous ne vous rappelez pas ? Une grosse brune, marquée de la vèrette, et qui avait deux yeux su-

perbes, dont un absent... Nonobstant, une sirène, une nymphe, une déesse !... Un beau matin elle m'enleva...

— Bah !...

— Avec cent écus dont je venais d'hériter d'un mien oncle décédé barbier dans la rue des Vieilles-Haudriettes... Nous partîmes pour Saint-Dizier, où son frère tenait garnison en qualité de trompette dans les dragons de Noailles : un militaire franc du collier et jaloux comme un tigre de l'honneur de sa famille... Ce qui ne l'empêchait pas de pinter sec et de manger comme s'il avait eu une douzaine de vers solitaires...

Notre héros tendit l'oreille :

— Est-ce que tu n'entends pas qu'on se remue en bas ?

— Mais non, répartit Bistoquet : ils sont à boire pour s'entraîner. D'ailleurs, ne faut-il pas qu'ils vous laissent le temps de vous endormir ?

Puis, continuant son récit :

— A nous trois, mes cents écus ne durèrent pas plus de quinze jours. Quand nous fûmes au fond du sac, le trompette me fit comprendre que ma présence à Saint-Dizier compromettrait la réputation de sa sœur. Il m'engagea donc à retourner à Paris, me menaçant, en cas de refus, de me couper une oreille chaque fois qu'il me rencontrerait... Je ne suis pas poltron : ah ! mais non !... Seulement, je réfléchis qu'après la seconde rencontre, je ne serais vraiment plus présentable... Je m'éloignai — la mort dans l'âme et pas un *fiorelin* en poche. Cette auberge se trouvait sur ma route. Je m'y arrêtai à bout de ressources.

En me servant un verre d'eau claire, que je

jeter un certain trouble dans l'opinion à la veille du scrutin. Mais la mèche ayant été éteinte, M. Boulanger aurait renoncé à son dessein.

Les candidatures féminines

M^{me} Astié de Valsayre a fait signifier à la préfecture de la Seine, par le ministère de M^e Belgique, huissier, sa déclaration de candidature. M^{me} de Valsayre se porte candidate dans la deuxième circonscription du dix-huitième arrondissement (quartier de Clignancourt). Ses deux collègues, les citoyennes Saint-Hilaire et Potonie, posent leurs candidatures : l'une dans la circonscription des Grandes-Carrières, l'autre dans la deuxième circonscription du onzième arrondissement, contre M. Lockroy.

La poudre sans fumée

Paris, 19 septembre.

Certains journaux ont parlé récemment de livraisons de poudre sans fumée Lebel, faites à l'Italie et à l'Allemagne par la Société centrale de dynamite dont font partie deux sénateurs et un député français. L'*Eclair* dit aujourd'hui que les sénateurs dont il est parlé seraient MM. Le Guay et Naquet; le député, M. Barbe, ancien ministre.

Une brochure, signée P. C., publiée il y a quatre jours, dont l'*Eclair* donne une analyse assez détaillée, cherche à établir la responsabilité des personnages précités. L'*Eclair* souhaite toutefois que MM. Le Guay, Naquet et Barbe répondent promptement à leur accusateur et puissent se disculper pleinement.

D'autre part, on lit dans le Siècle :

On nous communique la note suivante :

« Quelques journaux, dans un intérêt de parti, ont attaqué ces jours-ci plusieurs honorables membres de la Société centrale de dynamite. Cette Société, absolument française, n'a jamais vendu aucun de ses produits aux gouvernements étrangers, pas plus au gouvernement allemand qu'à ceux d'Autriche ou d'Italie. Il est vraiment regrettable que la politique fasse dépasser les bornes de la juste appréciation des choses, et que, dans une lutte électorale, on compromette sans réflexion les intérêts moraux d'une Société particulière, et, il faut le répéter, une Société essentiellement française. »

Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque présente les variations suivantes pour la semaine comprise entre les 12 et 19 septembre :

A l'actif, le portefeuille de Paris passe de 220,318,312 à 219,999,778 représentant une diminution de 318,534 et celui des succursales de 229 millions à 270 millions avec une diminution de 29 millions.

Les avances sur titres sont à Paris de 116 millions au lieu de 115 millions, et dans les succursales de 134.801,543 au lieu de 135 millions 414,643.

Au passif, les comptes courants de Paris sont de 381 millions au lieu de 378 millions, et ceux des succursales de 64 millions au lieu de 69 millions. Le compte courant créditeur du Trésor est de 282 millions au lieu de 285 millions. Les billets en circulation passent de 2,866 millions à 2,868 millions. L'encaisse est de 2,595 millions au lieu de 2,588 millions et se répartit ainsi : or, 1,332,829,701 francs au lieu de 1,329,089,653 francs; argent, 1,262 millions, au lieu de 1,259 millions.

payai de mon dernier liard, la patronne me tint ce langage :

« — Nous avons besoin d'un garçon qui ait l'air d'un parfait imbécile, pour amorcez les voyageurs, l'air et la chanson aussi. Vous nous allez. Ça vous va-t-il ? »

Pour son âge, elle était encore fort suffisamment conservée. Et puis, j'étais si loin de soupçonner les procédés indécents dont mes nouveaux maîtres usaient à l'endroit de leur clientèle !...

— Enfin, demanda le Breton, que va-t-il advenir tout à l'heure !

Bistoquet prit une mine avisée :

— Il adviendra, répondit-il, que, pendant qu'on expédiera votre laquais, nous descendrons par cette fenêtre, nous monterons sur les chevaux qui sont à l'écurie et nous fuirons cette boucherie où l'on travaille sur des chrétiens... Tout seul, je n'avais pas le courage de me sauver... Avec vous, je n'ai plus peur. Et si, pour remplacer le défunt, il vous faut un jeune homme poli par le frottement des belles-lettres...

Le visage du fils de Porthos s'enflamma d'indignation :

— Ah ça ! drôle, s'écria-t-il vous imaginez-vous que je laisserai égorger ce malheureux ? Jarnidieu ! si je commettais une semblable vilénie, je me croirais le complice de cette famille de coquins qui n'a de force que contre l'ivresse et le sommeil ! Le sang versé m'éclabousserait, et j'en sentirais sur mes mains, sur mon front sur ma conscience la tâche sinistre, fumante, ineffaçable ?

— Mais, monsieur...

— Il n'y a pas de : Mais monsieur... Tout ce qui

Les bénéfices bruts sont de 4,951,812 francs et les dépenses de 3,688,598 francs.

Les voyages de l'empereur Guillaume

On télégraphie de Berlin au *Journal des Débats* :

On vient de publier le relevé statistique des voyages de l'empereur depuis son avènement. En 15 mois environ, il a fait trente-huit déplacements et s'est absenté de sa capitale pendant quatre mois. On ne dit pas combien de kilomètres il a parcouru. Il a visité les chefs-lieux de toutes la province du royaume, à l'exception de quatre; les capitales de tous les pays allemands, à l'exception de deux, et tous les pays de l'Europe, moins les républiques française et suisse, la Belgique, la Hollande. On sait qu'il va partir pour la Péninsule des Balkans et qu'il projette pour l'année prochaine un voyage en Espagne et en Portugal.

L'Espagne et le Maroc

Madrid, 19 septembre.

Les ministres sont vivement préoccupés par la question du Maroc.

Le ministre de la guerre assure que, dans le cas où cela serait nécessaire, on pourrait envoyer 20,000 hommes de l'autre côté du détroit dans le plus bref délai et préparer un autre envoi de 20,000 hommes de renfort.

Les quatre armées italiennes

D'après des informations qu'on a tout lieu de croire exactes, le ministère de la guerre, dans l'hypothèse d'une prochaine mobilisation, aurait décidé que les 12 corps d'armée formeraient quatre armées :

1^o L'armée de Turin, commandée par le général Ricotti, ancien ministre de la guerre, ayant pour objectif la défense des Alpes-Occidentales, de la vallée du Pô et des côtes de la Ligurie; 2^o l'armée d'Alexandrie, commandée par le général Prunelli, composée du 8^e corps (Milan), 6^e (Bologne) et 4^e (Vérone), aucun objectif spécial; 3^o l'armée de Rome, commandée par le général Cialdini, chargée de la défense de Rome et des côtes de la Méditerranée; 4^o l'armée de Plaisance, commandée par le duc d'Aoste, aura pour but d'opérer des coups de mains dans la Méditerranée.

Le ministère de la guerre a décidé la création de deux compagnies de chemins de fer à 800 hommes chacune. Cette décision de former quatre armées en cas de guerre aurait été prise, il y a quelques jours seulement, sur le rapport de l'état-major général.

Contrebande italienne

Il paraît que depuis la rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie, nombre de négociants italiens s'efforcent de faire pénétrer en France, par contrebande, des marchandises qui sont taxées à un taux fort élevé.

Ils croient pouvoir éluder les mesures prises par le gouvernement français en entretenant, sur notre territoire, des correspondants et des agents actifs : leurs manœuvres sont déjouées par la vigilance du service des douanes qui, précisément, a vu ses effectifs sensiblement renforcés depuis dix-huit mois.

En fait, des éleveurs italiens essaient de faire passer la frontière à des troupeaux de moutons comprenant quelques centaines de têtes. Mais la fraude — comme on l'a dit à tort — n'a pu se

exister en mon âme d'humain, d'honnête et de généreux se révolta à l'idée saugrenue de tourner casaque devant cette niche d'oiseaux de proie... Restez ici, si vous voulez, à couver votre couardise; moi, j'en vais...

Il n'acheva pas.

— Un coup de feu, qui retentit au rez-de-chaussée coupa la phrase commencée...

Un bruit de lutte suivit : meubles renversés, vaisselle brisée, froissement de fers, imprécations sourdes. Puis, un cri, désespéré, affreux, suprême !...

— Le fils de Porthos s'était précipité dehors...

En trois bonds, il eut parcouru le corridor, descendu l'escalier, traversé la salle commune. Un mince filet de lumière filtrait sous une porte. Joël se rua contre cette porte qu'il enfonça d'une poussée...

Il y avait, derrière une cuisine éclairée par une lampe pendue à l'une des solives du plafond, et, sous cette lampe, une table, les pieds en l'air; des verres, des assiettes, des bouteilles en morceaux; puis, sur le plancher, au milieu de ces débris, de larges plaques rouges qui étaient du vin et du sang...

Il y avait aussi deux cadavres : celui de l'hôtesse, le crâne fracassé par une balle, et celui d'Esteban, les dents d'une fourche dans le ventre...

Les trois fils de la vieille femme étaient penchés sur ce dernier qu'ils dépouillaient consciencieusement. Trois gars trapus qui se ressemblaient comme se ressemblent des jumeaux : même crinière d'un roux ardent encadrant un muse de bou-

développer comme l'aurait désiré les contrebandiers italiens.

Nous espérons que le gouvernement veillera avec soin à ce que M. Crispi ne puisse ouvrir chez nous et malgré nous des débouchés au commerce italien aux dépens de nos intérêts.

Si le ministre du roi Humbert commence à s'apercevoir que la situation économique qu'il a faite à l'Italie devient de plus en plus mauvaise, qu'il s'adresse, pour y remédier, à ses amis les allemands. Ce n'est pas à nous à le tirer d'embarras.

Nouveau manifeste du Général Boulanger

Electeurs,

L'heure de la délivrance a sonné.

Le peuple a la parole !

Je n'ai pas à refaire mon programme ; c'est celui de Tours.

Citoyens indépendants et libres, debout !

Marchons à l'urne et chassons du pouvoir cette bande néfaste qui souille la République en se réclamant d'elle.

Assez de ces hommes qui, pour assouvir leur cupidité, leurs passions et leurs haines, ont violé les consciences, brisé les libertés, prostitué la justice !

Assez de ces prétendus fils de la Révolution qui, pour célébrer son centenaire, bafouent la souveraineté nationale.

Assez de ces traitres à notre maître à tous, le *suffrage universel*, qu'ils étrangent, faussent et asservissent ;

Pas d'abstentions ! Pas de divisions !

Que pas un suffrage ne s'égarer sur mon nom en dehors de la seule circonscription où je suis candidat, la deuxième du dix-huitième arrondissement de la Seine !

En avant contre l'ennemi commun, l'opportunisme, qui n'a pu donner à la France qu'un gouvernement de bavardages et d'intrigues, de mensonges et de tripotages !

Vive la France ! Vive la République !

Général BOULANGER.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

M. le préfet du Lot a adressé la circulaire suivante :

A Messieurs les Maires et aux contribuables du département.

Messieurs,

J'ai le devoir de vous mettre en garde contre les assertions erronées qui tendent à présenter la nouvelle loi du 19 juillet 1889, sur les dépenses de l'instruction primaire, comme devant aggraver les charges des contribuables et entraîner notamment pour eux une augmentation d'impôt de huit centimes additionnels.

La vérité est qu'aux termes de l'article 28 de la dite loi, les quatre centimes communaux et les quatre centimes départementaux affectés aux dépenses obligatoires de l'enseignement primaire par les lois antérieures sont supprimés.

Est également supprimé le prélèvement du cinquième des revenus communaux.

La loi du 19 juillet 1889 a simplement décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1890 l'Etat percevrait, directement, huit centimes généraux pour remplacer les quatre centimes communaux et les

ledogue.

— A moi, bandits ! leur cria Joël...

Ils se retournèrent le couteau au poing.

Notre héros avait un pistolet de chaque main. Il fit feu. Deux des assassins tombèrent : le premier, une balle dans le front; le second une balle dans la poitrine...

Le troisième essaya de fuir. Il n'en eut pas le temps. La pointe de l'épée de Porthos le cloua contre la muraille.

Voici ce qui s'était passé auparavant :

Les trois jumeaux avaient eu beau protester au valet de notre héros que c'était sans mauvaise intention qu'ils l'avaient tenu en chartre privée dans l'écurie pendant le souper de son maître, Esteban était défilant :

— Est-ce que, par hasard, s'était-il demandé, ce brelan de méchantes figures ferait à M. d'Alameda la grâceseté de le débarrasser pour rien de l'obstacle dont il paierait si cher pour être délivré ?... Je n'y mettrai, pour ma part, aucun empêchement. Quant à ce qui est du fils de mon père, mon intérêt est d'ouvrir l'œil, afin de lui garder une peau vierge de toute boutonnière.

A table, il avait donc conservé ses armes et avait bu modérément. Puis, quand, à la fin du repas, l'hôtesse s'était glissée surnoiseusement derrière lui pour l'assommer d'un coup de marteau, — ainsi que c'était son habitude de procéder, — il avait fait une brusque volte-face, et sans hésiter il avait d'un coup de pistolet cassé la tête de la mégère. Puis encore il avait mis flamberge au vent pour se défendre contre les trois fils...

— Malheureusement, la partie n'était pas

quatre centimes départementaux supprimés. C'est donc directement à l'Etat que les huit centimes en question; mais ils n'auront plus désormais à verser quatre centimes dans la caisse communale et quatre autres centimes dans la caisse départementale. Ils bénéficieront, au contraire, de la suppression du prélèvement du cinquième des revenus communaux qui est définitivement aboli.

Il est, par suite, absolument inexact de prétendre qu'il y a là un nouvel impôt, un impôt de superposition, sans aucune compensation réelle. Si des départements ou des communes veulent néanmoins conserver dans leurs budgets pour une autre affectation tout ou partie des anciens centimes spéciaux de l'instruction primaire, ces départements ou ces communes ne le feront éventuellement qu'à titre facultatif pour des œuvres d'utilité publique communale ou départementale, mais n'auront plus à le faire obligatoirement pour parer aux dépenses générales d'un service public, tel que celui de l'enseignement primaire.

Le Préfet du Lot,

Henri ARNAUD.

Fait à Cahors, le 15 septembre 1889.

Les Comités monarchistes

Le *Clairon du Lot*, journal royaliste, publie la déclaration suivante qui lui est adressée par le comité monarchique du Lot :

« Se conformant aux instructions de Monseigneur le comte de Paris, et désirant maintenir l'union entre les différents groupes conservateurs, le comité monarchique du Lot engage ses adhérents à donner leur concours aux membres de notre ancienne députation, qui se sont toujours efforcés de sauvegarder, pendant la durée de leur législature, les intérêts moraux et matériels du pays.

« Le président du comité monarchique, « Vicomte d'ARMAGNAC. »

Mœurs électorales

M. Parazine, ancien capitaine, a adressé à M. Vinel la lettre suivante :

Cahors, le 13 septembre.

Monsieur Vinel,

Permettez-moi de vous donner un conseil d'ami.

Je ne vous engage pas à lacérer, de nouveau, l'affiche concernant le service de trois ans qui a été collée sur le mur de ma maison, rue des Jacobins, faubourg Cabessus.

Cette manœuvre ne saurait convenir à un homme de votre rang.

J'ai l'honneur de vous saluer.

PARAZINE.

Capitaine en retraite.

M. Vinel lui a répondu :

Monsieur Parazine,

Je vous remercie de la recommandation que vous voulez bien me faire; soyez persuadé que je ne recommencerai pas, attendu que j'ai été obligé de désinfecter ma canne pour enlever la puanteur qu'elle avait attrapée en touchant, du bout, la saleté appliquée sur votre maison.

Je vous salue.

VINEL.

Procès

Les députés du Lot ont assigné l'*Alliance*

égale :

Les jumeaux avaient sauté sur des fourches aux dents fraîchement aiguisées. Un premier coup de l'une de celles-ci avait brisé la rapière de l'Espagnol. Un second lui avait crevé le ventre.

Toutefois, quand, en parlant de lui tout à l'heure, nous nous servions du mot : cadavre, nous anticipions quelques peu. Le pauvre diable n'était pas encore mort. Il est vrai que ce n'était guère qu'une question de quelques minutes.

Aidé de Bistoquet, — lequel s'était enfin décidé à descendre, quand il n'avait plus couru chance d'attraper quelque horizon, notre héros l'avait assis sur la table qu'il venait de relever, en lui appuyant le haut du corps à la muraille, ainsi qu'un malade contre une pile d'oreillers.

Le malheureux tenait ses deux mains sur sa blessure, qui avait cessé de saigner. Une sueur d'agonie baignait son front livide. Ses paupières, abaissées, se noyaient dans une buée violette. Une sueur rougeâtre coulait aux deux coins de sa bouche :

— A boire ! supplia-t-il d'une voix faible.

Le Breton remplit un verre d'eau; il engagea le bras gauche sous le corps du blessé, souleva légèrement celui-ci et lui présenta le breuvage. La tête de l'Espagnol ballotait affreusement. Ses dents claquaient contre le verre. Il parvint cependant à avaler une gorgée...

— Merci ! soupira-t-il avec soulagement.

(A suivre.)

républicaine qui persiste à dire que MM. Murat de Valon et le baron Dufour ont voté contre le service de trois ans.

Cette affaire est venue devant le tribunal de Cahors mardi dernier.

L'Alliance a demandé que ce procès fût renvoyé.

M^e Bourdin et M^e Delbreil, qui représentaient les députés du Lot, ont, au contraire, demandé au Tribunal que l'affaire fût jugée immédiatement.

L'Alliance a menacé le Tribunal de faire défaut si le sorsis ne lui était pas accordé.

Le tribunal a renvoyé l'affaire au 30 septembre.

Réunion publique

Une réunion publique, organisée par la Ligue républicaine, aura lieu ce soir, à 8 heures, au théâtre de Cahors.

Mouvement judiciaire

M. Galzin, procureur de la République à Cahors, est nommé procureur de la République à Cahors, en remplacement de M. Many, qui sera appelé à d'autres fonctions.

Trouaille

Une lettre de change de 300 fr a été trouvée par M. Arnaudet, aubergiste, maison M zères, qui la tient à la disposition du propriétaire.

Déraillement

Le 16, à une heure du soir, la machine du train 2012, a déraillé à Gramat en face l'aiguille 1 (côté de Rocamadour).

Les 4 roues sont sorties des rails, la voie est trouvée complètement obstruée.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Les voyageurs de ce train et celui du suivant ont été transbordés.

Pour les notaires

Le conseil d'Etat vient d'adopter un projet de décret qui a pour but de compléter l'ordonnance du 4 janvier 1843 sur l'exercice du notariat. Aux termes de ce décret, les notaires ne pourront plus conserver au delà de six mois, les sommes détenues pour le compte de tiers, et à titre déterminé par la chambre de discipline pour le compte de chaque client. Leurs clients ne pourront intervenir en qualité de mandataires sans procuration écrite. Les études seront astreintes à la tenue d'une comptabilité régulière vérifiée annuellement par des délégués de la chambre. En outre, le garde des sceaux aura le droit de suspendre les chambres de discipline pour six mois ou de les dissoudre après avis de la première chambre de la cour d'appel.

Plus de faux-col

Avis aux patrons de cafés ou de brasseries : A la suite de diverses plaintes adressées à la police de la ville de Cassel, en Allemagne, contre les brasseries, l'autorité a fait afficher une ordonnance rappelant aux débitants que le fait de ne pas remplir les verres ou de les remplir avec de la mousse constitue une fraude sur la quantité de marchandises vendue qui tombe sous l'application des dispositions du code pénal, et que les patrons d'établissements contre lesquels des plaintes seront portées seront l'objet de poursuites judiciaires.

Les consommateurs français sont moins exigeants, car ils n'ont jamais songé à menacer les cafetiers qui donnent un trop grand faux-col, des rigueurs du code pénal français, qui est cependant analogue au code allemand sur ce point.

CAUSERIES AGRICOLES

L'élevage des bêtes à laine des Causses du Lot.

IV. — Troisième visite. — Trop de brebis. — Pâturages étrangers. — Gestation. — Choix des béliers, leurs bêtes. — Marques d'une bonne brebis. — Agnelage. — Mère qui n'aime pas. — Faire prendre un agneau étranger. — Saison mauvaise. — Triage des agneaux. — Premiers soins. — Curailleur. — Esparcette. — Fromages depuis 1451. — Vente des agneaux. — Renouveaulement du troupeau. — Montomado. — Picouli. — Mal brûlant. — Œil malade. — Maladies contagieuses. — Tourmis. — Piétain. — Somber. — Tocou. — Pierre divine. — Mialse renversée. — Variole.

Le 27 juin, nous arrivons au moment où les agneaux entrent dans un champ d'esparcette: c'est le vrai sainfoin de nos cultures fourragères artificielles. Avant d'aborder le berger, je recommandai aux plus grands de mes élèves de le faire causer sur les agneaux. Aussi à peine étions-nous à portée de nous faire entendre que Paul lui crie: « Pierre, aujourd'hui vous nous parlerez des agneaux, puisque vous les menez. »

Le berger. — « Ce n'est pas pour longtemps, car je les laisse à l'instant pour revenir à mon troupeau. » Mais si vous voulez m'accompa-

gner, ce sera avec plaisir que je vous ferai part de mes observations.

Ce pays est propre pour l'élevage du mouton. Aussi chacun a son petit troupeau, plus ou moins nombreux, selon l'étendue de son pâturage. C'est une source sûre et abondante de bénéfices pourvu qu'on ne tienne pas trop de bêtes. Le propriétaire intelligent aime mieux avoir un troupeau moindre et en bon état, qu'un troupeau plus nombreux qui est exposé à souffrir, faute de nourriture suffisante.

Parfois ceux qui ne peuvent le nourrir dans leur propriété sont forcés d'acheter, pendant l'hiver, hors du pays, en Auvergne par exemple, le droit de pacage qui leur coûte fort cher. Cette façon d'agir offre plusieurs inconvénients; d'abord le troupeau se fatigue beaucoup pour s'y rendre, et de plus, lorsqu'il y est arrivé, il est rare qu'il ne soit pas éprouvé par le changement de nourriture; la quantité et la qualité d'herbe étant toutes différentes. Aussi, à leur retour, on ne dirait pas que ce soient les mêmes animaux.

Et notez encore que pendant tout ce temps, on ne profite plus du fumier si nécessaire à nos terres. Ceux qui, par routine, agissent encore de la sorte font un mauvais calcul, car en tenant compte des frais occasionnés pour l'achat de l'herbe des pâturages, de l'engrais forcément perdu ou des bêtes qui succombent souvent de fatigue, y trouvent plutôt de la perte que du profit.

Ici nous ne sortons jamais parce que nous n'allongons pas plus le bras que la manche n'est longue; je veux dire que nous ne tenons pas plus de bêtes que nous n'en pouvons nourrir, aussi voyez quel joli troupeau!

Paul. — Et les agneaux?

Le berger. — Ah! voici. Pour avoir des agneaux, il faut naturellement mettre des béliers dans le troupeau, ce que nous faisons ici vers le 15 juillet. La gestation étant de cinq mois, le produit commence à arriver dans le courant de novembre. Les brebis qui ont toujours eu une abondante nourriture peuvent avancer leur mise bas d'une quinzaine de jours.

L'important pour avoir de beaux agneaux est de faire un bon choix de béliers jeunes: 1 an est le meilleur âge. Pour être bien conformés, il faut qu'ils aient: une tête légère, une belle sortie d'encolure, un poitrail large, une cote arrondie, le dos et le rein larges et courts, de belles cuisses, des épaules charnues, des membres daplomb et des onglons de bonne nature; on consulte la veine de l'œil pour s'assurer qu'il n'existe pas de cachectie de gamadure et dans ce cas le réseau vasculaire de l'œil est rose vif. La laine longue frisée et dont le brin soit élastique et cylindrique dans toute son étendue, sans étranglement.

Les béliers sont plus délicats pour leur nourriture que les brebis. Aussi, pendant tout le temps qu'ils restent entiers, il leur faut des soins particuliers. Généralement on ne les laisse que la nuit avec les brebis; pendant le jour ils ont, avec fagots de feuille verte, régulièrement deux rations d'avoine.

On a calculé qu'un seul bélier suffirait pour quarante brebis environ. Quand il y a lieu d'en mettre plusieurs, il n'est pas rare de les voir se livrer des combats terribles; ils luttent quelquefois jusqu'à la mort. J'en ai vu se fendre la tête. Pour éviter ce genre de combat, on leur met sur la tête, en forme de voile, un chiffon ou un morceau de cuir.

Le choix des brebis est aussi très important, car toutes ne sont pas également propres à la reproduction. Celles qu'on y destine doivent présenter les marques suivantes: les meilleures ont une belle poitrine, le dos et le rein larges, la croupe allongée et très développée, ce qui accuse un bassin vaste pour le développement du fœtus.

Le meilleur âge pour la reproduction commence au bout d'un an. Je vous ai dit l'autre jour comment on pourrait s'assurer de l'âge (voir plus haut).

La couleur blanche domine dans un troupeau, mais une mère blanche donne quelquefois naissance à un agneau noir. La laine blanche est celle qui est la plus recherchée par l'industrie, car seule elle est susceptible de prendre toutes les teintes que réclament les besoins de la mode! Les brebis jeunes d'un beau noir sont recherchées, la laine étant toute teinte et pouvant être employée telle que pour bas et mélangée pour habits.

Lorsque le moment de mettre bas approche, il faut, si on le peut, servir aux brebis une ration spéciale. C'est d'autant plus nécessaire qu'à cette époque elles ne trouvent pas assez dans les pâturages. Les raves, qui sont à peu près nos seules ressources, favorisent la sécrétion du lait.

Dans les pays fertiles où on n'en élève qu'un petit nombre, on y ajoute les carottes, les betteraves, le topinambour, etc. Il va s'en dire que plus de soin on leur donne, soit avant, soit après la naissance des agneaux, mieux les choses vont.

Léon. — L'année dernière, nous avions deux

brebis qui ne voulaient pas laisser téter leurs agneaux.

Le berger. — Je n'en suis pas surpris. Cela vient de ce que la brebis n'a pas assez de lait et que la succion la fait souffrir. Elle refuse alors de le lécher; pour l'y amener, on saupoudre l'agneau d'un peu de sel en poudre. Dès que la mère s'en est aperçue, les caresses arrivent et la lactation y est consécutive.

Quelquefois cependant on est forcé de mettre la mère et l'agneau dans un réduit étroit et obscur. Une fois, aucun de ses moyens ne réussit: j'imaginai de l'attacher, même d'y commettre Follette.

Alors, pour défendre l'agneau que la pauvre bête croyait en danger, elle la laissa téter. Ce ne serait pas aussi facile de faire téter une mère par un agneau qui n'est pas le sien. J'y parviens cependant: pour cela, je prends l'agneau qui vient de mourir, je l'écorche avec soin, et avec cette peau j'enveloppe celui qu'il s'agit d'allaiter. La pauvre mère se laisse prendre d'abord à cette ruse et quelques jours après il n'y a plus de difficultés. Il arrive aussi quelquefois qu'une mère a deux petits à la fois. Dans ce cas, il ne faut pas leur ménager les soins, ni aux petits ni surtout à la mère. J'en ai vu qui n'en laissaient jamais téter l'un sans l'autre, et, chose digne de remarque, chacun à son mamelon et ils ne se trompent pas. Malheureusement, dans les domaines importants, nous ne pouvons soigner les mères aussi bien que nous le désirerions. Il faudrait répandre l'usage des gerbées, mélange de vesces et d'avoine recueilli en vert au printemps pour passer l'hiver, au lieu de songer à les faire émigrer. Après les raves, qui ne réussissent pas tous les ans, on n'a pour leur donner dedans et en temps de neige que de la paille et des fagots de feuille de chêne que nous avons soin de faire annuellement en septembre. Cela suffit à peine pour les préserver de la faim.

Paul. — Alors elles n'ont pas beaucoup de lait? Comment font les agneaux.

Le berger. — Non, certes. C'est pourquoi on doit avoir d'eux aussi un soin tout particulier. Du reste, ce n'est que les premières fois que le lait leur suffit: peu de mères en auraient suffisamment sans soins particuliers qu'on doit donner aux petits dès qu'ils commencent à manger.

(A suivre).

Culture de tabacs pour l'exportation

M. le conservateur de la société agricole et industrielle du Lot, nous a adressé la note suivante:

« Nous sommes informé, que M. Bruel, l'honorable négociant de Souillac, aurait reçu de divers négociants de tabacs, des pays étrangers, des demandes en vue de faire cultiver dans le Lot, pour leur propre compte des tabacs semblables à ceux que la Société agricole et industrielle du Lot a envoyés à l'exposition universelle de Paris.

« M. Bruel n'étant pas au courant de ce genre de culture pour l'exportation, en a saisi la Société agricole, en la priant de faire toutes sortes de diligences auprès de l'administration supérieure, afin de ne pas laisser trop longtemps en suspens, la réponse à donner à une question de la plus haute vitalité, pour le Département du Lot.

Les vins Français à l'étranger

La société des Agriculteurs de France vient de publier dans son bulletin la nomenclature des tarifs douaniers qui frappent les vins de France entrant à l'étranger:

- Allemagne, 30 fr. les 100 kilog.
- Angleterre, 27 fr. 50 l'hectolitre.
- Autriche, 50 fr. les 100 kilog.
- Belgique, 23 fr. l'hectolitre (droits d'accise).
- Brésil, 48 0/0 ad valorem.
- République argentine, 0 fr. 35 le litre pour vin ordinaire en fût, et 1 fr. 26 le litre pour vin fin en litre ou bouteille.
- Etats-Unis, 68 fr. 43 l'hectolitre.
- Grèce, 70 fr. les 100 kil.
- Mexique, 109 fr. les 100 kil.
- Norvège, 16 fr. l'hect.
- Pays-Bas, 42 fr. 40 l'hectol.
- Pérou, 70 0/0 de la valeur.
- Russie, 85 fr. 47 les 100 kil.
- Uruguay, 37 0/0 de valeur, plus 4 0/0 de droit additionnel.
- Italie, 20 fr. les 100 kil.

A ces tarifs, véritablement prohibitifs pour nos vins, du la Gazette agricole, nous commentons la faiblesse de n'opposer aux vins étrangers, en France, que les droits ci-après: 4 fr. 50 en tarif général et 2 fr. 50 en tarif conventionnel par hectolitre. Ajoutons, toutefois, que depuis la rupture du traité avec l'Italie, nous usons de réciprocité avec cette nation. Pourquoi ne demandons-nous pas la même réciprocité avec tous les autres pays?

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 14 au 21 septembre 1889

Naissances.

Plagnol Elisa, à Cabessut.
Chaus Jean, rue du Portail des Augustins, 11.
Pelouse René, rue St-Barthélémy, 17.
Planavergne Louise, rue Galiot de Genouillac.

Mariages.

Ricard Louis, cultivateur et Crestou Elisabeth.

Décès.

Deilhes Blaise, cultivateur, 73 ans, rue Donzelle, 8
Pescadou Marie, s. p. épouse D'rieu (Hospice).
Arbouys Marie, 7 mois, à St-Georg s.
Sastres Jean, cultivateur, 56 ans, à St-Henri.

BOURSE. — Cours du 20 Septembre 1889.

3 0/0.....	85 80
3 0/0 amortissable (nouveau).....	89 90
4 1/2 0/0 1883.....	104 52
Actions Orléans.....	1,360 00
Actions Lyon.....	1,330 00
Action Panama.....	45 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	408 00
Obligations Lombardes.....	302 00
Obligations Saragosse.....	367 75
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	92 85

REVUE HEBDOMADAIRE

La hausse de ces jours derniers a amené forcément des réalisations, de là une certaine faiblesse qui n'a rien que de très naturel. Nous sommes, du reste, à la veille des élections et il faut être prudent. Les affaires sont du reste sans aucune animation.

Le 3 0/0 est à 85,45 ex-coupon de 0,75. L'Amortissable à 89,85 et le 4 1/2 à 104,40. Le peu d'affaires influe forcément sur les sociétés de crédit. Le Foncier est à 275; c'est un cours d'attente. Le marché des obligations foncières et communales est bien tenu; le public sait apprécier ces titres à leur juste valeur. La Banque de Paris vaut 785. On escompte les bénéfices que pourra lui rapporter sa participation dans la Banque nationale du Brésil. Le Crédit Lyonnais est à 691,25. On va délaissier le 25 un coupon de 14 fr. 20 net. La Banque d'Escompte à 512,50 n'est pas à son prix. L'activité de cet établissement de crédit justifierait des cours plus élevés. La Société générale est à 463,75. Les bénéfices de l'exercice courant devraient lui assurer une plus value importante. C'est un établissement de crédit mené sagement.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer, favorisée par la progression constante des recettes, conservent une allure ferme, mais les transactions sont calmes. Le marché des obligations est toujours bon, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les obligations des lignes secondaires comme les obligations des chemins économiques.

Les valeurs industrielles sont sans affaires. Le Suez est lourd à 2278,75. Au cours de 1270, les omnibus paraissent avoir devant eux une marge importante de hausse. Pendant la semaine du 3 au 9, et l'augmentation des recettes dépasse 209,000.

L'Italien a donné lieu à des mouvements violents, il est à 91,10. La situation financière est toujours mauvaise. L'Extérieure espagnole est à 74 1/4. Nous croyons toujours qu'il faudra en arriver à un emprunt. Les fonds Russes sont assez fermes, le 4 0/0 1880 est à 92,40. Le Portugais est en grande faveur, on vend de l'Italien pour acheter le fonds. Le 3 0/0 est près de 68 fr. Le 4 1/2 vaut 505. Ce n'est pas son cours à la veille du détachement d'un coupon.

En Banque le marché des Alpines est très animé, on a coté hier 200 fr. Les anciens porteurs peuvent espérer revoir le cours de 300 fr. Le Dividende pourrait être d'environ 7 florins par action. Le conseil d'administration trouvera probablement sage de ne distribuer que 5 florins et d'en mettre 2 à la réserve.

A 40 fr. les actions de la Gold Trust and investment company sont certainement bien au-dessous de leur valeur intrinsèque, et si comme c'est l'opinion générale, le mouvement de hausse des mines sud-africaines n'est qu'à son début, il faut s'attendre à voir des cours plus élevés avant la fin de l'année.

L'article de fond de la Semaine financière de samedi, est consacré à une des questions du jour: Le congrès monétaire de l'union latine. On y verra la suite des articles sur la crise financière italienne et diverses informations financières intéressantes.

VIENT DE PARAITRE

à la librairie E. Delsaud rue de la Mairie à Cahors.

1 splendide volume in-8: Assemblée Provinciale et représentative du Quercy tenue à Cahors les 3, 4 et 5 Juin 1889 à l'occasion du centenaire de 1889.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations du département du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le Lundi 29 septembre à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Cazoules, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile

Au retour, le départ de Paris aura lieu le samedi 5 octobre, à 1 h. 30 soir.

Prix des places aller et retour :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 45 fr., 3^e classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 36 fr., 3^e classe 25 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 28 sept., à 6 heures du soir.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 27 septembre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 4 octobre à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 48 fr., 3^e classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 44 fr., 3^e classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 38 fr., 3^e classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 26 septembre à 6 h. du soir.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

Table with train routes and times: De Cazoules à Saint-Denis, De Saint-Denis à Cazoules, De Cahors à Montauban, De Montauban à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Capdenac à Cahors.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, journal hebdomadaire. — (33^e année). Sommaire du numéro 1191, 14 septembre 1889. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : La statue d'Henri Bouley, la catastrophe d'Anvers, Autour du phonographe ; L'Ode triomphale au palais de l'Industrie ; Beaux-Arts : Le Journal ; M. Maurice Sand ; Pierre Charzat, nouvelle par St-Livier. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Échecs, par S. Rosenthal. — Chronique du sport. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Mlle Augusta Aolmès. — Exécution de l'Ode triomphale. — Exposition universelle : Le concours hippique au Cours-la-Reine ; Les auditions du phonographe. — Belgique : Emplacement du dépôt de cartouches de M. Corvilain ; La catastrophe d'Anvers ; Les docks de pétrole en feu. — La statue de Bouley. — La statue de Poulain-Corbion. — Beaux-Arts ; La lecture du journal. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Abonnements : Un an : France, 24 fr. ; Étranger, 27 fr.

Bureaux, 13, Quai Voltaire, Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 septembre 1889 : Le kismé, par Léila Hanoum. — Venise, la ville des lagunes, par Daffry de la Monnoye. — Causerie sur l'Exposition Universelle, par Hip. Gauthier. — Pimprenelle, par L. Dourliac. — Laideur et beauté, par Eug. Noël. — Chronique ; Causerie de quinzaine. — Le Dieu Perpetuis, par P. L. Jacob, bibliophile. — Science en famille, par L. Balhazard. — Les vieux élichés ; la Belle-mère, par Anais Ségalas. — Correspondance et concours, par Eug. Muller : Illustrations par Bernaïn, Donzel, Specht, A. Parys, Goillard et d'après Paul Delacroix, Eug. Delacroix, etc., et de vieilles estampes.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE. — Nous conseillons vivement à nos abonnés la lecture de deux articles du plus vif intérêt qui viennent de paraître dans la 200^e livraison de la Grande Encyclopédie. Ce sont : une étude historique et géographique très importante sur le Canada, et un travail technique très complet et très développé sur les Canaux. Cette belle publication ne pouvait mieux terminer son huitième volume. — Une livraison spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. Lamirault et Cie, 1,6 rue de Rennes, Paris. ST-NICOLAS (10^e année) Sommaire du numéro 42, 19 septembre 1889. — Berceuse (Tante Nicole). — Promenades de deux enfants à l'Exposition (Maurice). — Le Tueur de Daims (Meryem Cecyl). — Jeux de Salon (Albert de Proviole). — Les idées de Mimi Fanfan (G. d'Arélas). — Concours d'ouvrage à l'aiguille. — Tirelire aux devinettes : Illustrations par Darster, Mès, E. Zier, P. Lacaille, P. Jazet, Gaillard, etc., etc.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. — Et chez tous les libraires.

LE BON JOURNAL paraît le jeudi et le dimanche. Abonnements : Un an : France, 15 fr. ; Étranger, 18 fr. Bureaux à la librairie C. Marpon et Flammarion, éditeurs. — (5^e année). Sommaire du numéro 360, 19 septembre 1889. — Paul Arène : L'arrestation du trésor. — Jules Claretie : Candidat I (suite). — André Theuriot : Deux sœurs (suite). — Marie Robert Halt : La petite Lazare (suite). — Charles Mérouvel : La comtesse Hélène (suite). — Xavier de Montépin : Le gros lot (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 877^e livraison (21 septembre 1889). Texte : Mon oncle d'Amérique, par Mme C. Colomb. — L'élec-

tricité à l'Exposition universelle, par Maurice Daubin. — Le Dragonnier des Canaries, par ***. — Le mousse de Portiou, par H. nri Meyer. — L'histoire du travail à l'Exposition universelle, par le Docteur F. David : Illustrations de : Myrbach, Weber, Sahib, etc.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 1493^e livraison (21 septembre 1889). — Voyage dans le Chaco boreal, par M. A. Thour. — 1886-1887. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Riou.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

BAUME VICTOR!!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

Le remède qui coûte le moins

Lancé (Loir-et-Cher), le 4 juin 1889. — Je suis heureux de vous remercier de vos bonnes Pilules Suisses : depuis longtemps je souffrais de grands maux d'estomac et de douleurs dans les côtes ; 35 Pilules Suisses (la boîte de 50 pilules à 1 fr. 50) ont suffi pour me guérir.

(Sig. lég.) M^{me} THILLIER DARTIGUES.

Que de difficultés pour faire entrer dans la pratique de la vie les bienfaits résultats d'une nouvelle découverte ? Mais aussi quel brusque revirement, quand une fois on est bien pénétré des avantages de quelques inventions ; celle-ci se propage avec une incroyable rapidité et se répand dans les masses comme une traînée de poudre. Une fois de plus, cette vérité force notre attention à propos de l'Élixir Dentifrice des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Souillac. Ce merveilleux dentifrice, de noblesse fort ancienne, puisqu'il date de 1373, n'est-il pas aujourd'hui l'objet d'un entraînement, d'un engouement inouïs. L'élégante mondaine, la bourgeoise propre et soignée, voire même la petite ouvrière soucieuse de ses belles dents, se piquent de ne se servir que du dentifrice à la mode, et comme l'efficacité du produit répond à la confiance qu'il a su inspirer, la vogue dont il jouit n'est pas près de finir.

A. SEGUIN — BORDEAUX

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.

POUDRE : 1, 25, 2 et 3 Fr.

PATE : 1, 25 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

Quelques lignes utiles

Pour avoir santé, gaieté, vivacité d'esprit, ayez toujours cerveau, estomac et ventre libres ; et, pour cela faites usage des Pilules Gicquel si souveraines contre la constipation source de tant de maladies. Elles vous préserveront des maux de tête, névralgies migraines, des étourdissements, des congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

VIGNES AMÉRICAINES

Pierre BRU

Propriétaire-Viticulteur à Lamadeleine, près Cahors

A l'honneur d'inviter les personnes intéressées à la reconstitution de leurs vignobles, à venir visiter ses vignes, à Lamadeleine, près Cahors, avant les vendanges. Elles pourront se rendre compte du résultat obtenu avec les plants américains producteurs directs et porte-greffe et de leurs adoption dans les différentes natures de terrains.

M. BRU prévient également les personnes qui désirent acheter de la vendange de nos anciens cépages, greffés sur américains, qu'elles pourront s'adresser à lui. Il compte commencer ses vendanges vers la fin septembre.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

revenue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mœqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES

DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE

5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désireront être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures de la peau, plaies de toute nature. Réparation exacte du poil par le Réparateur. Se trouve dans les Pharmacies, Flacons de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec instruction. Se défont des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur Tincand, dit aussi Flacons. — Réparateur J. B. A. T., connu depuis plus de 20 ans, toujours en

flacons carrés plats, Etiquettes jaunes. — Remarque bien ces détails pour ne pas être trompé.

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Beaux-Arts.

Exposition Universelle de 1889

A PARIS

TOMBOLA

DE L'EXPOSITION

Prix du Billet : UN FRANC

Les lots sont achetés exclusivement parmi les objets exposés

Le GROS LOT de 200,000 fr.

Composé d'articles de parures en diamants Est exposé dans la C^{ne} 37 (bijouterie) Ch-de-Mars

BILLETS

LE PUBLIC PEUT SE PROCURER DES BILLETS DE LA TOMBOLA :

A Paris : dans les débits de tabac, chez les futur-médailles déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition ainsi qu'à Paris, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition.

Dans les départements (autres que celui de la Seine), chez tous les percepteurs et dans un grand nombre de débits de tabac.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

Table with train routes and times: De CAHORS à LIBOS, De LIBOS à CAHORS, De CAHORS à MONTAUBAN, De MONTAUBAN à CAHORS, De CAHORS à CAPDENAC, De CAPDENAC à CAHORS.